

Séance du 25 mai 2022

MAIRIE D'ESNON

Ordre du jour :

- * Adoption des pactes de territoire
- * Redevance d'occupation du domaine public France Télécom
- * Devis porte coupe feu (local gym salle des fêtes)
- * Elections législatives du 12 et 19 juin 2022
- * Sécurisation travaux rue de Villepied (SDEY)

Affaires diverses

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 127-17 du Code des Communes

L'an deux mil **vingt deux**, le vingt cinq mai le conseil municipal convoqué, s'est réuni en **réunion ordinaire** à **18 heures 00** au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel MATIVET**, Maire.

Présents : Ludovic **LAVANTUREUX**, Brigitte **BOULOGNE**, Yves **LAVADOUX**, Gilles **POULAIN**, Sébastien **DUJEU**, Bernard **THINEY**, Valérie **LHOMME**, Carole **SAINTRAPT**, François **RINGUET**

Absent excusé : Alain **LEAU** représenté par Brigitte **BOULOGNE**

Secrétaire de séance : Gilles **POULAIN**

ADOPTION DES PACTES DE TERRITOIRES

Le conseil municipal après délibération approuve les termes du contrat de territoire 2022-2027. Ce contrat a pour but d'être subventionné par le Département pour les projets d'investissement à venir.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal après délibération demande à France Télécom (Orange) une redevance d'occupation du domaine public soit 166.67 €.

DEVIS PORTE COUPE FEU (LOCAL GYM SALLE DES FETES)

Le conseil municipal après délibération accepte le devis de l'Entreprise TCMS d'Esnon d'un montant de 1832.00 € pour la fourniture et pose d'une porte coupe feu et charge le maire de signer le devis correspondant.

ELECTIONS LEGISLATIVES

12 JUIN 2022

8 H 00 - 12 H 00	12 H 00 - 15 H 00	15 H 00 - 18 H 00
Emmanuel MATIVET	Brigitte BOULOGNE	Ludovic LAVANTUREUX
Gilles POULAIN	Sébastien DUJEU	Valérie LHOMME
François RINGUET	Carole SAINTRAPT	Bernard THINEY

19 JUIN 2022

8 H 00 - 12 H 00	12 H 00 - 15 H 00	15 H 00 - 18 H 00
Emmanuel MATIVET	Ludovic LAVANTUREUX	Brigitte BOULOGNE
François RINGUET	Yvon LAVADOUX	Bernard THINEY
Alain LEAU	Carole SAINTRAPT	Valérie LHOMME

TRAVAUX DE SECURISATION RUE DE VILLEPIED TRANCHE 1

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le SDEY concernant les travaux de sécurisation rue de villepiéd. Dissimulation de lignes électriques.

Affaires diverses

L'Association LE CHANTIER demande l'autorisation d'occuper la place pour une manifestation le 13 juillet prochain. Le conseil municipal accepte cette demande.

A compter de 2023, en début d'année, les associations devront faire une demande de subvention au conseil municipal accompagnée de leurs prévisions de manifestations.

Séance levée : 18 H 45

